

Fermeture temporaire de l'intercepteur Sud-Est
**La Ville de Montréal accepte les conditions d'Environnement
Canada
et procédera au déversement à compter de mercredi**

Montréal, le 10 novembre 2015 – Le maire de Montréal, M. Denis Coderre, a annoncé aujourd'hui que la Ville de Montréal allait procéder au déversement des eaux usées dans le cadre des travaux prévus sur l'intercepteur Sud-Est dès mercredi, pour un maximum de 7 jours consécutifs. Du même coup, le maire a accepté les conditions demandées par la ministre de l'Environnement et des Changements climatiques, Mme Catherine McKenna, soit la mise en place de mesures de mitigation additionnelles visant à surveiller et à limiter les effets du rejet.

Cette décision survient après que l'avis scientifique du comité d'experts *Hausler-Yargeau-Cyr* sur le déversement planifié des eaux usées et son impact sur le fleuve Saint-Laurent ait été rendu public vendredi dernier.

« Les experts mandatés par Environnement Canada sont arrivés à la même conclusion que nos propres experts et ceux du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, à Québec. Cette opération est nécessaire pour sécuriser l'infrastructure souterraine et améliorer sa capacité d'interception et de rétention des eaux usées. Dans ces circonstances, un déversement planifié, même s'il n'est pas idéal, est bel et bien la seule façon d'agir. Ne rien faire et risquer un déversement non-planifié aurait des conséquences catastrophiques pour la santé du fleuve », a indiqué M. Coderre.

Le maire a confirmé à la ministre McKenna que les quatre conditions demandées pour procéder à l'exécution des travaux seront respectées par la Ville de Montréal. Ainsi, la Ville s'engage à :

- effectuer une surveillance visuelle du panache des effluents rejetés et à nettoyer les endroits où la matière provenant du rejet émerge et s'accumule;
- mettre en œuvre un plan de gestion concernant les rejets imprévus des grandes installations industrielles, institutionnelles ou commerciales dans ses égouts durant la période des travaux;
- effectuer des tests de surveillance de la qualité de l'eau avant, durant et après les travaux, à des endroits précis tels qu'indiqués par le ministère;
- participer, avec tous les autres acteurs concernés, au post-mortem qui sera mis sur pied par le ministère de l'Environnement et des Changements climatiques.

L'arrêt temporaire et planifié de l'intercepteur Sud-Est est intrinsèquement lié aux travaux d'aménagement de la chute à neige Riverside et à l'entretien de l'ouvrage. La durée des travaux sera la plus courte possible. Ceux-ci seront exécutés 24 heures par jour et en continu.

« Le déversement des eaux usées est un mal nécessaire, car le bénéfice pour l'environnement sera plus grand que les pertes anticipées. La Station d'épuration de Montréal traite plus de 99% de toutes les eaux usées rejetées à l'égout. Les travaux des prochains jours permettront d'améliorer encore davantage notre capacité à intercepter un maximum d'eaux usées », a précisé M. Coderre.

Consignes pour diminuer l'impact du déversement

Une page dédiée aux travaux sur l'intercepteur a été créée sur le portail Internet de la Ville de Montréal (ville.montreal.qc.ca/intercepteur) afin de rassembler toute l'information utile à la compréhension des travaux et de renseigner la population sur les gestes individuels contribuant à une saine gestion des eaux usées. Parmi le contenu disponible en ligne, on retrouve :

- **La liste des secteurs desservis.** 7 arrondissements et 4 villes liées sont entièrement desservis par l'intercepteur Sud-Est. De plus, 5 arrondissements et 3 villes liées sont partiellement desservis par cette infrastructure.
- **La liste des non-désirables.** Les citoyens, ainsi que les industries, sont invités à diminuer leurs rejets en disposant adéquatement de leurs déchets solides et liquides (Ex : linges humides, condoms, médicaments, huile, etc). La page dédiée recense les bonnes pratiques quant au rejet à l'égout des résidus domestiques.
- **Les résultats d'analyses.** Avant, durant et après les travaux, la Ville de Montréal mettra en place un programme de surveillance de la qualité bactériologique de l'eau à 29 points d'échantillonnage en rive et de la qualité chimique et bactériologique à 32 points dans le couloir fluvial. L'analyse des données sera rendue publique suivant l'approbation des résultats par le laboratoire.

De plus, la Division du contrôle des rejets industriels de Montréal intensifiera son programme de surveillance auprès d'établissements commerciaux et industriels durant la période des travaux. Cela se traduira par une augmentation des inspections, des prélèvements et des analyses.

Rappelons que la qualité de l'eau potable de Montréal et des municipalités situées en aval ne sera pas altérée. Par mesure de prudence, une surveillance accrue sera toutefois assurée. En conséquence, l'eau du robinet pourra – en tout temps - être consommée sans danger.

Par ailleurs, les propriétés de l'eau en rive pourraient être altérées par une augmentation de la charge microbiologique, dont les coliformes fécaux. Les activités de contact direct avec l'eau seront donc interdites pendant le déversement (et jusqu'à 48 heures après les travaux) sur les berges du sud-est, à l'exception du secteur du quai King-Edward dans le Vieux-Port où la restriction sera prolongée en raison de l'aménagement de la chute Riverside.

« Cet épisode aura permis de constater à quel point ce fleuve majestueux est précieux pour nous, Montréalaise et Montréalais. Il faut continuer d'en être fier et d'en améliorer son état en suivant les sillons du Plan de l'eau et de la Stratégie montréalaise de l'eau. Mais il faut également que nous y contribuions tous, en

changeant de façon durable nos comportements de tous les jours », a conclu M. Denis Coderre.

Ce point de presse est disponible à partir de la chaîne YouTube du maire de Montréal, M. Denis Coderre, à l'adresse suivante : <http://bit.ly/1LekA8U>

-30-

Source : Catherine Maurice
Attachée de presse
Cabinet du maire et du comité exécutif
514 346-7598

Renseignements : Philippe Sabourin, relationniste
Ville de Montréal
514 872-5537